

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

reçues jusqu'au jeudi 11 heures 30.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.



COMMUNE DE DRAP (AM)

1^{ER} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE RÉVISION ALLEGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Arrêté Municipal en date du 13 décembre 2016, le Maire de la Commune de DRAP (AM) a prescrit l'ouverture de l'Enquête Publique sur le Projet de Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29 novembre 2012 modifié les 19 décembre 2013 et 21 janvier 2014 portant sur la suppression de l'alignement d'arbres inscrit au titre des Espaces Boisés Classés au dit Plan.

Cette suppression d'alignement d'arbres est nécessaire au projet de construction de logements libres et sociaux au quartier de la Formiga.

Madame Odile BOUTELLER a été désignée Commissaire Enquêteur Titulaire et Monsieur Bernard BARRITAULT Commissaire Enquêteur Suppléant par décision du Président du Tribunal Administratif de NICE (AM) en date du 28 octobre 2016.

L'Enquête Publique se déroulera du 6 janvier 2017 au 7 février 2017 inclus soit pendant 33 jours consécutifs.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de DRAP (AM) pendant la durée de l'enquête soit du 6 janvier 2017 au 7 février 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17 heures.

Le dossier soumis à enquête publique sera en outre consultable sur le site internet de la Mairie : www.ville-drap.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations,

propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au Commissaire - Enquêteur à la Mairie 34-36 Avenue Jean Moulin - 06340 DRAP.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie.

Le Commissaire Enquêteur recevra en personne le public en Mairie les :

- **Vendredi 6 janvier 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

- **Lundi 16 janvier 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

- **Mardi 7 février 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de la Commune de DRAP (AM) le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée de un an à compter de la date de clôture de l'Enquête Publique, à la Mairie de DRAP (AM) ainsi que sur le site internet de la Mairie : www.ville-drap.fr.

A l'issue de l'instruction le Conseil Municipal pourra, au vu des conclusions de l'Enquête Publique relative à la révision allégée, décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au dit projet.



VILLE DE PEYMEINADE

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) NOM ET ADRESSES

Commune de PEYMEINADE, M le Maire Service des Marchés Publics 11, Boulevard du Général De Gaulle, 06530, PEYMEINADE, Téléphone : (+33) 4 93 66 62 38, Courriel : azahno@peymeinade.fr, Fax : (+33) 4 93 66 05 06, Code NUTS : FR823 - Autorité locale - Services Généraux des Administrations Publiques

<http://www.peymeinade.fr>

<http://peymeinade.e-marchespublics.com>

OBJET

FOURNITURE ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Caractéristiques principales :

Code CPV principal : 15000000

Marchés de fournitures

Options : Non - Divisé en 6 lots -

Code NUTS : FR823

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne - Non

Critère de jugement des offres :

Qualité des échantillons : 40% - Qualité du mémoire : 30% - Prix : 30%

PROCÉDURE

Procédure ouverte. Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre à bons de commande.

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics : Oui

Publication antérieure relative à la présente procédure JO série S : 2016/S098-

174988

ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Date de conclusion du marché : 21 juillet 2016

Marché N°: 14/16 Lot N° : 1 VIANDE FRAICHE DE BOEUF

GUILLOT, 933 AVENUE DE SAINT ROMAN 06500 MENTON,

Marché N°: 15/16 Lot N° : 3 VIANDE FRAICHE DE VEAU

GUILLOT, 933 AVENUE SAINT ROMAN 06500 MENTON

Marché N° : 16/16 Lot N° : 2 VIANDE FRAICHE AGNEAU

BOVIANDES, 245 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE 13400 AUBAGNE

Marché N° : 17/16 Lot N° : 4 VIANDE FRAICHE DE PORC

BOVIANDES, 245 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE 13400 AUBAGNE

Marché N° : 18/16 Lot N° : 5 VIANDE DE VOLAILLE REFRIGEREE

SDA, ZI DE L'HERMITAGE BP 123 44154 ANCENIS CEDEX

Marché N° : 19/16 Lot N° : 6 PAIN TRADITIONNEL ET VIENNOISERIE

LA MAISON DE MILA, 2 AVENUE DU 23 AOUT 06530 PEYMEINADE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Voir les publications dans le BOAMP 16-175484 09/12/2016

JOUE : 2016/S 239-435457 du 10/12/2016

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 12 Décembre 2016

164177

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé le 25/11/16 à NICE, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société civile immobilière **DENOMINATION** : K-RENT7. **SIEGE SOCIAL** : 157, Avenue de Rimiez 06100 NICE. **OBJET** : Faire construire ou d'acquérir des immeubles en vue de les louer. **DUREE** : 99 années. **CAPITAL** : 1.000 €uros. **GERANCE** : Monsieur Mathias LE STANC, Né le 14 octobre 1987 à NICE (06), demeurant 157, avenue de Rimiez 06100 NICE, de nationalité Française. **CESSION DE PARTS** : Les parts sont librement cessibles entre les Associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement de tous les Associés. **IMMATRICULATION** : Au RCS de NICE.

164242

Suivant acte ssp en date du 21/12/16, il a été constituée une Société : **Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Dénomination** : HN AUTO. **Capital** : 1.000 €uros divisé en 100 actions de 10 €uros chacune. **Siège** : 75 rue des Combes, 06800 CAGNES SUR MER. **Objet** : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers et toutes activités connexes. **Président** : Mr HAMMAMI Nasreddine, né le 09/08/1965, de nationalité Française, 31 av Cyrille Besset, Les Mandarins, 06800 CAGNES SUR MER. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'Associé unique est libre. **Condition d'admission aux Assemblées et droit de vote** : Tout Associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'Associé. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** : RCS ANTIBES.

164213



COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET

AVIS AU PUBLIC
APPROBATION DE LA MODIFICATION
DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) DES MAURETTES

Par délibération en date du 8 décembre 2016, le Conseil Municipal a approuvé la modification du Programme d'Aménagement d'Ensemble des Maurettes.

Le dossier de modification du PAE des Maurettes approuvé est tenu à la disposition du public au Service Urbanisme - Mairie Annexe de VILLENEUVE-LOUBET.

164197

ADDITIF - KELCLIM

Suite à l'annonce N°163511 parue le 10 novembre 2016, concernant la Société KELCLIM, il convient d'ajouter : L'adresse de correspondance se situe 20, Rue de la République - 06500 MENTON. **Pour avis.**

164193

RECTIFICATIF - Suite à l'annonce N°164074 parue dans le présent journal du 08/12/2016 il fallait lire : a été révisé le 26/07/2016.

Petites Affiches
petites-affiches.fr



COMMUNE DE DRAP (AM)

1^{ER} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET DE RÉVISION ALLEGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Arrêté Municipal en date du 13 décembre 2016, le Maire de la Commune de DRAP (AM) a prescrit l'ouverture de l'Enquête Publique sur le Projet de Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29 novembre 2012 modifié les 19 décembre 2013 et 21 janvier 2014 portant sur la suppression de l'alignement d'arbres inscrit au titre des Espaces Boisés Classés au dit Plan.

Cette suppression d'alignement d'arbres est nécessaire au projet de construction de logements libres et sociaux au quartier de la Formiga.

Madame Odile BOUTEILLER a été désignée Commissaire Enquêteur Titulaire et Monsieur Bernard BARRITAUULT Commissaire Enquêteur Suppléant par décision du Président du Tribunal Administratif de NICE (AM) en date du 28 octobre 2016.

L'Enquête Publique se déroulera du 6 janvier 2017 au 7 février 2017 inclus soit pendant 33 jours consécutifs.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de DRAP (AM) pendant la durée de l'enquête soit du 6 janvier 2017 au 7 février 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17 heures.

Le dossier soumis à enquête publique sera en outre consultable sur le site internet de la Mairie : www.ville-drap.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations,

propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au Commissaire - Enquêteur à la Mairie 34-36 Avenue Jean Moulin - 06340 DRAP.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie.

Le Commissaire Enquêteur recevra en personne le public en Mairie les :

- Vendredi 6 janvier 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Lundi 16 janvier 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Mardi 7 février 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de la Commune de DRAP (AM) le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée de un an à compter de la date de clôture de l'Enquête Publique, à la Mairie de DRAP (AM) ainsi que sur le site internet de la Mairie : www.ville-drap.fr.

A l'issue de l'Instruction le Conseil Municipal pourra, au vu des conclusions de l'Enquête Publique relative à la révision allégée, décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au dit projet.

Vu Le Commissaire Enquêteur
Odile BOUTEILLER

LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES
Téléphone 04 93 80 72 72 Fax 04 93 80 73 00
attestent avoir reçu la présente annonce pour
une parution dans le journal du 22.12.16
IMPORTANT cette annonce ne pourra en aucun cas être annulée